

159 000 habitants dans les 62 quartiers prioritaires de la ville

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 122 • Septembre 2024



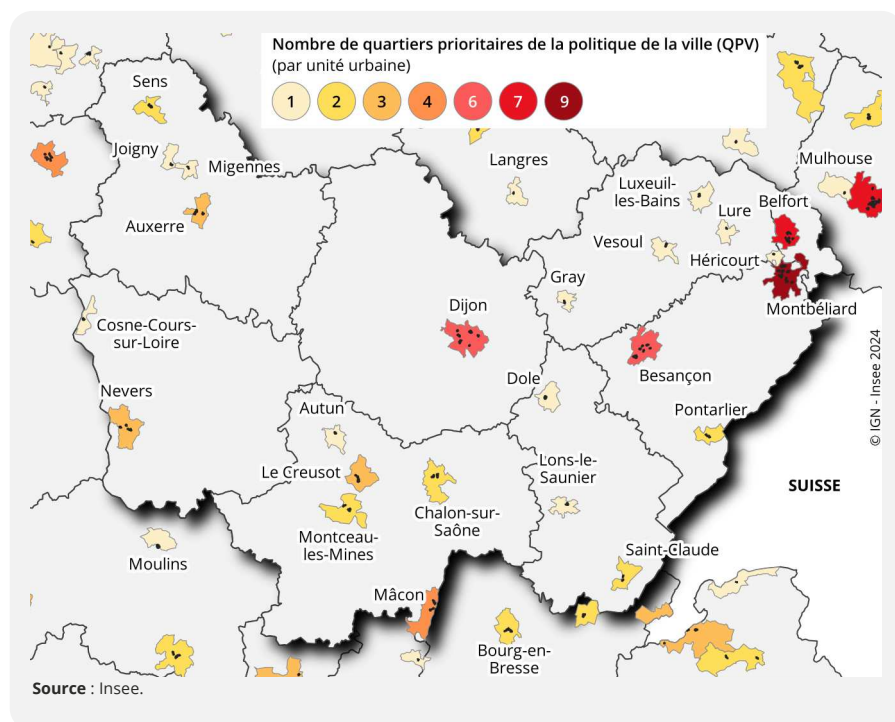
À la suite de l'actualisation des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) au 1^{er} janvier 2024, il y a désormais 62 QPV en Bourgogne-Franche-Comté. Leurs 159 000 habitants représentent près de 6 % de la population régionale. Cette nouvelle géographie augmente le nombre de quartiers dans le nord-est de la région et plus précisément dans les agglomérations de Montbéliard, Belfort et Besançon. La population totale des QPV croît ainsi de 11 %. Avec de grandes disparités entre les quartiers, ces territoires ont tous en commun des fragilités sociales et d'accès à l'emploi. Par ailleurs, la mobilité résidentielle dépend fortement des caractéristiques de leur parc de logement.

62 quartiers de la politique de la ville au 1^{er} janvier 2024

Apparue dans les années 1980, la politique de la ville a pour objectif de réduire les écarts de développement au sein des villes et d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers défavorisés. Elle passe par l'identification des poches de pauvreté, appelés quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), dans les agglomérations d'au moins 10 000 habitants. Le contour de ces quartiers doit être régulièrement redéfini pour tenir compte de l'évolution socio-économique de ces territoires et des effets des politiques publiques, avec un recentrage sur des zones considérées comme les plus en difficulté.

Au 1^{er} janvier 2024, une nouvelle géographie d'intervention est ainsi entrée en vigueur. En Bourgogne-Franche-Comté, 62 QPV sont ainsi définis dans 37 communes et 24 unités urbaines ► **définition**. Si tous les départements de la région comptent au moins un QPV, les départements les plus urbanisés sont ceux qui en comprennent le plus. Ainsi, 17 quartiers sont localisés dans le Doubs alors que le Jura et la Nièvre n'en comptent que 4 chacun ► **figure 1**. Si les unités urbaines de Montbéliard, Belfort, Dijon et Besançon en ont plusieurs, douze d'entre elles n'en comptent qu'un seul. Présentant moins de disparités de revenus, celles de Beaune, Morteau, Champagnole, Louhans ou de Delle n'en ont aucun.

► 1. Nombre de QPV de 2024 par unité urbaine



Près de 6 % des Bourguignons-Francis-Comtois résident en QPV

Au 1^{er} janvier 2020, 159 000 habitants de la région résident dans un QPV, soit seulement 5,7 % des Bourguignons-Francis-Comtois ► **figure 2**. Cette part est plus faible qu'en France de province (6,8 %). Dans les agglomérations de Belfort, Joigny et Montbéliard, plus d'un habitant sur cinq

réside dans un QPV, et même un sur quatre à Saint-Claude.

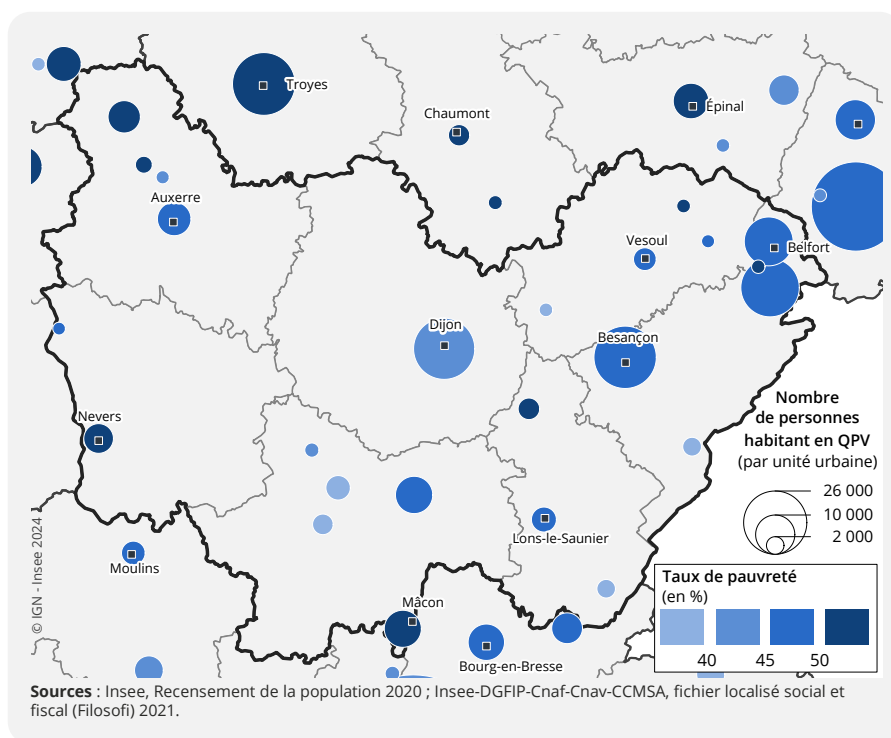
À l'opposé, 7,5 % des habitants de celle de Montceau-les-Mines vit dans un quartier prioritaire. À l'image de leurs agglomérations, les QPV de la région sont de plus petite taille qu'ailleurs en France. En effet, deux sur trois ont entre 1 000 et 2 000 habitants. Le QPV de Planoise à Besançon, le plus important de la région,

atteint 15 600 habitants. À titre de comparaison, le QPV le plus peuplé de France de province est le quartier intercommunal Roubaix-Tourcoing-Blanc Seau-Croix Bas Saint Pierre-Watrelos Nord dans le Nord, avec 77 250 habitants.

Des nouveaux quartiers prioritaires majoritairement dans le Doubs

Dans la précédente géographie prioritaire, la région comprenait 58 QPV. En France métropolitaine, le nombre augmente aussi, passant de 1 296 à 1 362. Afin de pouvoir suivre sur la durée le dispositif, certains QPV le sont restés, malgré une baisse de population de leurs agglomérations qui aurait pu les rendre inéligibles. Dans la région, 54 QPV de 2024 l'étaient déjà en 2015. Parmi eux, 2 quartiers de 2015 ont fusionné et 1 a été scindé en deux. 8 nouveaux quartiers intègrent la politique de la ville, dont 5 dans le seul département du Doubs. Certains nouveaux, comme le quartier Battant de Besançon, étaient néanmoins déjà identifiés en difficulté avant 2015. Enfin, 4 QPV de 2015 ne le sont plus désormais, dont 2 en Saône-et-Loire.

► 2. Population et taux de pauvreté des QPV de 2024



L'actualisation de la géographie prioritaire induit une forte hausse de la population bénéficiaire

Au 1^{er} janvier 2018, 143 400 personnes

résidaient dans les quartiers de la géographie prioritaire de 2015. Après l'actualisation du contour des QPV, ce sont près de 15 600 habitants supplémentaires qui en font partie,

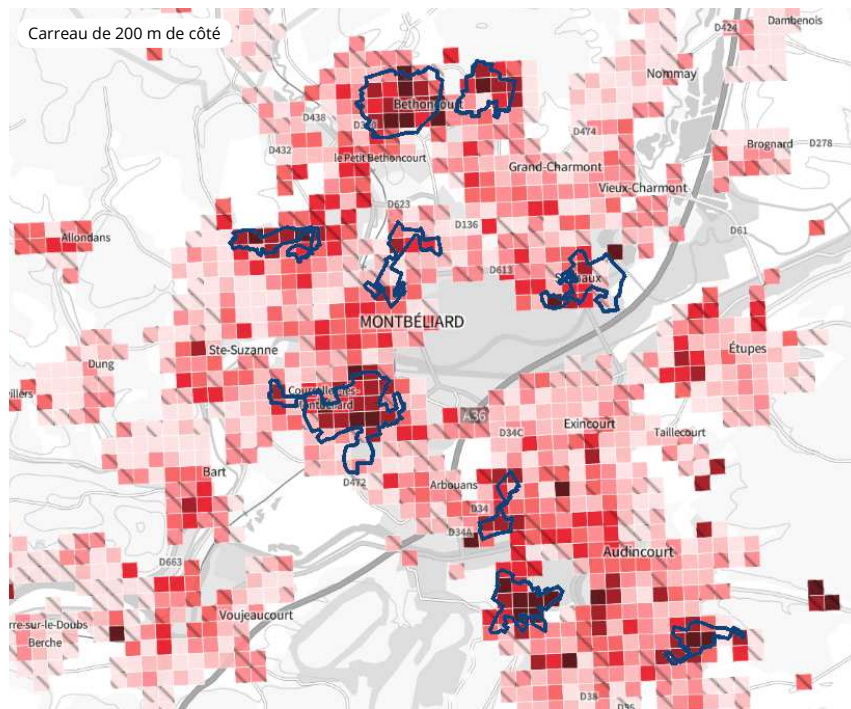
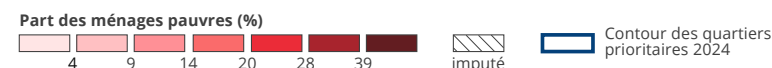
► Encadré - Un nouvel outil de cartographie infracommunale

Un **nouvel outil de cartographie interactive** des données infracommunales produites par l'Insee est mis à disposition du grand public. Il permet de visualiser et de télécharger des statistiques de l'Insee au carreau de 200 mètres, 1 ou 20 kilomètres de côté : <https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/7737357/index.html>.

Ces statistiques locales permettent d'observer finement la situation socio-économique de la population de zones géographiques très ciblées. Elles représentent une source d'informations précieuses pour aller au-devant des besoins des habitants et des acteurs économiques, et accompagner la mise en œuvre de politiques publiques. Les cartes proposées actuellement représentent des données issues de la source Filosofi : part des ménages pauvres, niveau de vie des individus, part des ménages de cinq personnes ou plus etc. L'outil sera enrichi de données issues du recensement de la population puis ultérieurement d'autres sources de données. Garant du secret statistique qui permet de respecter la confidentialité due à la vie privée, personnelle et familiale, l'Insee diffuse uniquement les valeurs qui répondent à cette exigence (données imputées). Ces statistiques peuvent être agrégées sur un territoire à façon défini par l'utilisateur.

Exemple de carte sur l'agglomération de Montbéliard :

Part des ménages pauvres



Source : Insee - DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2019.

► 3a. Indicateurs socio-économiques des QPV des unités urbaines et de leur environnement urbain¹

Unité urbaine 2020		en nombre et pourcent											
		Population au 1 ^{er} janvier 2020		Taux de pauvreté en 2021		Part des 0-24 ans dans la population		Part des étrangers dans la population		Taux d'inactivité des femmes		Taux de chômage (au sens du recensement)	
		des QPV	Part de l'unité urbaine	des QPV	de l'EU	des QPV	de l'EU	des QPV	de l'EU	des QPV	de l'EU	des QPV	de l'EU
00554	Mâcon	9 059	14,8	52,0	11,5	39,2	27,1	32,8	5,3	44,3	24,5	30,5	9,9
00558	Belfort	15 734	20,4	49,1	14,0	36,7	29,7	23,0	6,0	42,9	28,7	32,1	13,4
00651	Montbéliard	22 536	20,0	46,1	14,1	38,6	27,6	23,6	5,4	48,8	30,0	32,4	13,8
21701	Dijon	24 692	10,0	43,9	11,4	38,3	32,1	24,4	6,7	39,3	31,0	30,1	11,5
25401	Pontarlier	2 310	10,3	32,6	7,8	38,8	27,6	24,7	6,2	38,9	23,7	27,4	9,7
25601	Besançon	25 627	18,2	49,1	12,2	42,3	33,0	23,0	5,5	45,7	32,8	31,2	11,8
39203	Saint-Claude	2 269	23,3	36,6	13,9	31,6	24,0	27,5	8,4	49,2	26,3	22,9	11,4
39401	Lons-le-Saunier	4 109	15,5	45,8	10,5	37,3	24,8	19,9	3,1	45,2	27,7	24,4	10,2
39402	Dole	3 063	10,1	54,0	13,3	36,0	25,8	36,0	4,3	53,5	28,1	30,5	11,1
58202	Cosne-Cours-sur-Loire	1 060	11,3	48,6	12,8	27,8	19,7	10,8	3,1	45,2	29,2	39,1	12,7
58501	Nevers	5 804	9,9	54,0	13,6	36,4	25,2	31,7	4,0	53,4	31,4	43,5	12,9
70202	Gray	1 216	12,8	39,2	17,7	31,0	26,6	15,4	5,2	56,2	33,7	32,6	15,6
70301	Héricourt	1 191	10,6	50,5	14,0	34,9	26,8	13,7	3,5	38,5	28,6	35,6	12,3
70302	Lure	1 115	10,0	49,5	14,8	34,9	27,5	20,7	4,6	42,9	31,0	38,8	12,2
70303	Luxeuil-les-Bains	1 231	10,2	51,8	14,9	37,2	25,8	16,1	2,6	46,5	29,7	33,7	13,6
70401	Vesoul	3 404	12,2	46,8	12,6	30,8	26,3	21,5	3,4	43,1	27,1	33,7	12,2
71302	Autun	1 326	10,0	43,4	18,1	35,7	23,5	14,4	8,1	36,0	32,0	33,6	13,8
71401	Le Creusot	3 943	12,4	37,0	12,5	32,1	24,6	14,4	7,0	45,1	33,6	30,2	13,0
71402	Montceau-les-Mines	2 796	7,5	39,9	13,6	29,2	23,0	15,1	3,5	42,7	32,3	32,9	14,5
71501	Chalon-sur-Saône	9 173	11,4	46,0	12,6	40,2	27,0	23,5	5,3	43,9	25,9	35,2	12,4
89204	Joigny	1 877	20,0	55,7	21,3	40,8	28,4	36,3	13,8	55,9	32,0	31,9	14,7
89301	Migennes	1 139	9,5	44,9	19,0	39,7	28,6	14,8	7,1	47,5	33,4	33,5	18,8
89401	Sens	6 892	17,9	50,9	16,0	39,2	27,2	27,5	8,7	41,7	27,0	38,1	15,0
89402	Auxerre	7 438	18,0	45,9	12,7	35,2	25,2	20,0	4,9	37,4	28,0	28,9	11,3
Ensemble		159 004	14,0	47,0	12,9	38,0	28,6	23,9	5,7	44,3	29,8	32,0	12,3

¹ Environnement urbain (EU) : partie de l'unité urbaine hors QPV.
Sources : Insee, Recensement de la population 2020 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

► 3b. Indicateurs socio-économiques des QPV des unités urbaines et de leur environnement urbain¹

Unité urbaine 2020		en %											
		Part de la population sans diplôme		Part des familles monoparentales ²		Part des familles nombreuses ²		Part des ménages locataires		Part des résidences principales d'un organisme HLM		Part des résidences principales suroccupées	
		des QPV	de l'EU	des QPV	de l'EU	des QPV	de l'EU	des QPV	de l'EU	des QPV	de l'EU	des QPV	de l'EU
00554	Mâcon	52,8	26,5	23,0	15,2	24,8	9,0	94,0	42,2	86,3	16,0	7,1	1,5
00558	Belfort	44,8	22,0	31,4	17,6	20,7	9,0	84,7	45,6	61,5	15,1	5,8	1,8
00651	Montbéliard	50,0	30,7	24,4	15,3	25,8	10,2	79,2	34,8	55,6	13,6	6,5	1,7
21701	Dijon	45,8	21,6	30,9	16,2	22,2	7,4	83,4	48,7	66,7	12,5	7,5	2,7
25401	Pontarlier	48,4	25,7	30,4	14,8	24,2	7,0	88,3	40,9	72,8	5,3	4,6	2,0
25601	Besançon	40,9	21,0	38,2	17,6	24,7	7,8	91,0	51,5	77,0	10,5	6,6	2,5
39203	Saint-Claude	53,2	35,8	13,4	13,9	21,9	8,5	74,0	42,3	69,2	14,7	8,6	2,3
39401	Lons-le-Saunier	36,1	24,0	43,6	18,5	18,8	5,9	86,4	42,6	83,3	10,4	5,9	1,2
39402	Dole	46,8	27,6	34,7	17,3	21,0	8,5	91,9	41,9	89,6	15,3	8,9	1,5
58202	Cosne-Cours-sur-Loire	53,9	38,4	38,8	13,5	15,0	6,0	87,0	30,8	82,8	2,2	2,5	1,5
58501	Nevers	53,8	27,5	36,8	16,5	20,7	6,8	93,2	42,2	88,3	15,8	7,1	1,5
70202	Gray	60,2	39,1	34,9	17,9	19,9	8,9	87,0	42,4	16,2	10,9	8,5	2,1
70301	Héricourt	44,4	29,2	40,2	15,6	18,3	10,0	94,8	37,0	93,4	19,3	2,5	1,5
70302	Lure	50,1	31,8	44,4	14,7	19,3	8,7	95,9	37,7	18,5	10,8	3,7	1,5
70303	Luxeuil-les-Bains	48,5	29,6	38,0	16,1	22,3	7,3	92,7	36,2	14,0	7,7	5,5	1,5
70401	Vesoul	52,0	28,4	34,8	17,8	15,9	7,4	91,9	45,0	86,3	16,0	4,8	1,5
71302	Autun	46,8	35,0	35,8	18,0	18,4	8,1	96,4	51,7	91,6	26,0	4,1	1,8
71401	Le Creusot	42,6	31,1	23,9	12,8	15,6	7,9	87,6	42,0	69,5	18,0	4,9	1,5
71402	Montceau-les-Mines	49,3	34,2	23,7	14,6	13,5	7,1	81,2	39,3	68,2	21,0	2,9	1,7
71501	Chalon-sur-Saône	48,6	27,0	38,6	17,1	20,9	9,3	91,9	44,4	82,2	14,7	7,3	2,2
89204	Joigny	43,3	34,8	30,1	17,7	22,5	12,8	95,5	41,9	17,9	11,7	9,0	3,7
89301	Migennes	51,8	38,6	18,4	18,1	28,7	12,9	83,6	34,6	12,5	14,8	13,6	3,5
89401	Sens	48,7	33,6	34,5	18,7	26,4	10,4	94,1	44,7	85,7	14,9	9,7	3,7
89402	Auxerre	46,6	28,4	34,6	16,9	19,4	7,1	87,8	44,7	81,6	14,1	4,4	2,5
Ensemble		46,9	26,5	31,8	16,4	22,4	8,3	87,4	44,6	70,8	13,7	6,6	2,2

¹ Environnement urbain (EU) : partie de l'unité urbaine hors QPV. ² parmi les familles.
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

soit une hausse de 11 %. Cette augmentation de population est légèrement supérieure à celle constatée en France de province (+10,2 %). De ces nouveaux habitants, 11 000 proviennent des huit nouveaux quartiers, et 9 900 sont dus à l'extension du périmètre de QPV préexistants. Les nouveaux quartiers englobent désormais davantage les bâtiments publics et notamment les établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degré, pour se mettre en cohérence avec le futur zonage de l'éducation prioritaire. Les 4 QPV ayant disparu comptaient 3 800 habitants en 2018 et ceux ayant réduit leur périmètre en ont perdu 1 900. Avec 5 nouveaux QPV, le nombre de bénéficiaires de la politique de la ville dans le Doubs augmente de 20 %. Pour la Haute-Saône et la Côte-d'Or, la hausse du nombre d'habitants en QPV s'explique par l'extension des périmètres de leurs quartiers. La diminution du nombre d'habitants dans la Nièvre est due à la réduction des périmètres des QPV de Nevers.

Une concentration de population beaucoup plus fragile

Les quartiers prioritaires recouvrent par construction des territoires où la pauvreté monétaire est particulièrement intense et concentrée. Ainsi, le taux de pauvreté monétaire de l'ensemble des QPV est de 47 % contre 12,9 % dans le reste de leurs agglomérations d'appartenance contenant au moins un QPV ► **figure 3**. Il est toutefois très inégal d'un quartier à l'autre : au minimum, 32 % pour le QPV Le Grand-Longs-Traits-Berlioz à Pontarlier, et

61 % pour le quartier Les Glacis du Château à Belfort. Les QPV des agglomérations de Joigny, Dole, Nevers, Mâcon, Luxeuil-les-Bains, Sens et Héricourt ont des taux de pauvreté supérieur à 50 %. La situation sociale des habitants de ces quartiers est donc beaucoup plus fragile que celle des habitants du reste de l'agglomération. Ainsi, les familles monoparentales et les familles nombreuses sont davantage présentes. Ces dernières vivent d'ailleurs plus souvent au sein de logements trop petits. Les parts d'étrangers et les parts d'immigrés y sont également bien supérieures. Le taux de chômage est plus élevé dans ces quartiers. Tout comme leur taux d'emploi, le taux d'activité des femmes est aussi inférieur à celui du reste de l'agglomération. Enfin, la population y est en moyenne plus jeune, et entre 16 et 25 ans, moins scolarisée et plus fréquemment sans emploi.

La mobilité résidentielle varie de 7 % à 21 % selon les quartiers

La mobilité résidentielle est loin d'être négligeable dans les QPV. Qu'ils restent dans leur quartier ou qu'ils le quittent, 13,7 % des habitants des QPV de la région ont déménagé courant 2021. C'est un point de plus que leur environnement urbain, avec des différences importantes entre QPV. La mobilité résidentielle varie de 6,8 % pour Marbé à Mâcon, à 20,5 % pour le quartier Battant à Besançon. Les caractéristiques des parcs de logement expliquent ces écarts. La mobilité résidentielle est plus élevée pour les locataires du parc privé que pour les

locataires du parc social et surtout des propriétaires. Ainsi le quartier Battant comprend 50 % de logement du parc privé alors que celui de Marbé ne comprend que du HLM. Dans la région, au sein des habitants de QPV qui déménagent, les trois quarts quittent leur quartier. Parmi eux, près d'un tiers s'installent dans un autre QPV.

Des arrivants dans les quartiers prioritaires plus pauvres que les sortants

Parallèlement, des personnes viennent emménager dans les QPV. Les mobilités entrantes et sortantes contribuent au renouvellement socio-économique de ces territoires. Le taux de pauvreté 2021 des personnes arrivant dans un QPV de la région est nettement supérieur à celui des personnes qui en partent (50,2 % contre 37,9 %). Celles qui ne changent pas de quartier ont, quant à elles, un taux de pauvreté de 46,8 %. En lien avec cet écart de pauvreté, les familles monoparentales et les familles nombreuses sont davantage présentes dans les entrants que dans les sortants. ●

Jean Dupin, Fabrice Loones (Insee)



Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** sont des territoires d'intervention du gouvernement, caractérisés par un écart de développement économique et social marqué avec le reste de l'agglomération dans laquelle ils sont situés. Les QPV ont été créés par la loi Lamy de 2014. Une première actualisation de leur périmètre est réalisée pour la première fois en 2024 en France métropolitaine.

Les QPV doivent respecter des critères de revenu et de population :

- être dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants ;
- le nombre minimal d'habitants d'un QPV est fixé à 1 000 ;
- le critère de revenu des ménages est défini par le décrochage par rapport aux revenus de l'unité urbaine du QPV et par rapport aux revenus de la France métropolitaine.

La méthode retenue est identique à celle de la définition du zonage QPV précédent : mobilisation des données carroyées (200 m de côté) actualisées de l'Insee (base Filosofi 2019 pour les revenus des foyers fiscaux) et nouveaux périmètres des unités urbaines 2020. L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et chaque préfecture de département ont affiné le zonage en concertation avec les élus locaux.

► Pour en savoir plus

- **Cohen C., Potin-Finette A.**, « [Portrait des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville en France métropolitaine](#) », *Insee Première* n° 2008, août 2024.
- **Données sur les quartiers 2024 de la politique de la ville - QPV 2024 :** [Données sur les quartiers 2024 de la politique de la ville QPV 2024](#)
- **Décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains**, JORF n° 301 du 29 décembre 2023.
- **Cartographie des QPV :** <https://sig.ville.gouv.fr/>
- **Chassard M., Faure A.**, « [58 quartiers de la politique de la ville en Bourgogne-Franche-Comté : un cumul de fragilités](#) », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 5, mai 2016.

